

AUTOMNE 2015

## FERMETURE TEMPORAIRE À HAVRE-SAINT-PIERRE

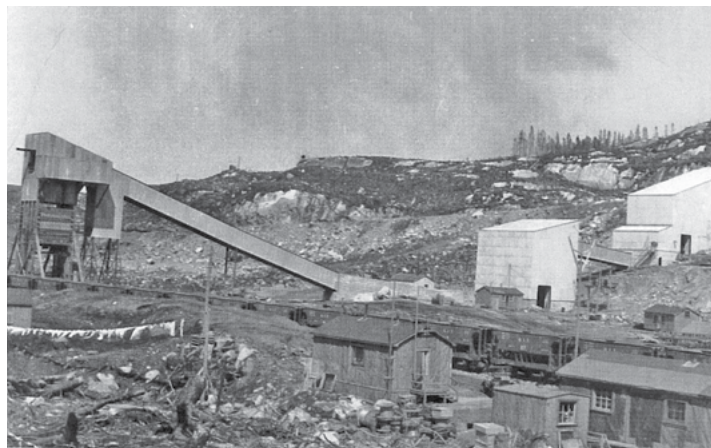
# La survie de la mine est en jeu!

C'est le choc à Havre-Saint-Pierre sur la Côte-Nord. Rio Tinto Fer et Titane a annoncé en septembre un arrêt temporaire des activités minières et de transport à ses installations de la mine Tio le 17 octobre.

mono-industrielle tissée serrée de 3500 habitants ayant déjà eu à subir un arrêt des opérations de huit semaines pendant l'été. À la suite de l'annonce de l'arrêt des opérations, un comité de suivi a été formé et plusieurs métallos en font partie. «Ce coup dur de cinq mois et demi, on l'avale, mais on travaille fort pour 2016», a lancé le coordonnateur régional des Métallos pour la Côte-Nord, Dominic Lemieux.

D'une durée de cinq mois et demi, cette fermeture touche 275 métallos sur un total de 300 travailleurs. Lorsque les opérations devraient reprendre en mars 2016, ce sera seulement pour 24 semaines et avec une centaine de travailleurs en moins (dont 80 syndiqués). C'est une dure épreuve pour cette petite communauté avec tous les intervenants socioéconomiques

**« Cette mine nous a bien fait vivre depuis presque 3 générations, le gisement est encore riche et peut encore bien nous faire vivre dans l'avenir. »**



La mine à ses débuts vers 1950

et syndicaux de la région de la Côte-Nord.

« On veut faire travailler nos gens plus longtemps, au-delà de 2016. Cette mine nous a bien fait vivre depuis presque 3 générations, le gisement est encore riche et peut encore bien nous faire vivre dans l'avenir », mentionne le président

de la section locale 4466, Steeve Arsenault.

Des projets pourraient être réalisés, dont la construction d'une usine de traitement des eaux usées qui prolongerait la durée de la mine Lac Tio et rendrait possible la mise en exploitation d'autres gisements à proximité.

## Dans le décor depuis 1950

La mine Tio, important gisement d'ilménite, située au nord de Havre-Saint-Pierre, est en opération depuis 1950 et offre des perspectives d'exploitation de plus d'un demi-siècle. Le minerai extrait est transporté par chemin de fer jusqu'au port. Chargé sur un minéralier, le minerai est expédié au complexe métallurgique de Rio Tinto Fer et Titane de Sorel-Tracy pour être transformé en produits titanifères et poudres métalliques, utilisés notamment dans la fabrication de peinture.



Le président de la section locale 4466, Steeve Arsenault

## CALENDRIER

### Activités de formation

#### Novembre 2015

##### Introduction à la santé et la sécurité du travail

9 au 11 novembre à Brossard

##### Déléguées et délégués

11 au 13 novembre à Québec

##### Réclamation à la CSST

23 au 25 novembre à Brossard

##### Introduction à la santé et la sécurité du travail

25 au 27 novembre à Sept-Îles

#### Décembre 2015

##### Dirigeantes et dirigeants

1 au 4 décembre à Brossard

##### Déléguées et délégués

2 au 4 décembre en Beauce

9 au 11 décembre à Val-d'Or

14 au 16 décembre à Brossard

### Autres dates

##### Assemblée annuelle

18 au 20 novembre à Rivière-du-Loup

## Bienvenue aux nouveaux membres

- Restaurant Saint-Hubert (Charlemagne et Repentigny)
- Trimax Sécurité
- Agence PGS
- Application MP
- Les Projets SD
- Rothsay
- Garda (aéroport Jean-Lesage)
- American Airlines
- Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
- Sûreté de transport aérien Securitas
- Résidence des Bâtisseurs



## Rencontre des autochtones

Une cinquantaine de membres du Syndicat des Métallos provenant des quatre coins du pays ont participé en juillet à l'Atelier national de consultation pour les métallos autochtones. Ils se sont rencontrés pour échanger et partager sur la réalité des autochtones dans notre syndicat. Le groupe consultatif fera l'analyse des échanges et produira un rapport qui fera l'objet de discussions au prochain congrès d'orientation des Métallos à Montréal en avril 2016.

## DÉCISIONS

### CLP: les Métallos sont là!

Les travailleurs et travailleuses de l'Hôtel Sept-Îles, qui se sont syndiqués récemment, n'ont pas encore conclu une convention collective. Cela n'a pas empêché le Syndicat des Métallos de défendre une travailleuse victime d'une chute après avoir trébuché sur des fils. La travailleuse a obtenu gain de cause à la CLP.

### Bradken

Deux métallos de Bradken à Mont-Joli (sl 6506) ont vu leurs demandes acceptées par la CLP. Un travailleur souffrant d'une épicondylite au coude droit avait vu sa demande refusée par la CSST. La CLP reconnaît que la blessure du travailleur est survenue au travail. Un autre travailleur s'était vu couper son indemnité de remplacement du revenu (IRR) par la CSST, sous prétexte qu'il n'y avait plus droit et recevait un salaire plus élevé. Lors de l'audience, la CLP a établi que le travailleur a été traité injustement et qu'il devait recevoir son IRR. La CSST n'a pas prouvé que son nouveau salaire était plus élevé.

### Réintégration chez Fabnor

Un jeune travailleur de Fabnor à Sept-Îles (sl 7065) a été réintégré dans son poste après avoir été congédié pour cause d'insubordination. Dans sa décision, l'arbitre a modifié le congédiement en une suspension d'une semaine, mentionnant que l'employeur n'avait pas respecté la progression des sanctions.

### Drogue: sanction trop sévère

Après avoir échoué à un test de dépistage de drogue, un métallos d'ArcelorMittal exploitation minière Canada, à Fermont (sl 5778), a vu son congédiement annulé. L'arbitre a déclaré que la sanction était trop sévère, étant donné la bonne conduite du travailleur. Il l'a modifié pour une suspension de deux mois.

## Les métallos d'American Airlines

Quelque 230 travailleurs d'American Airlines et Us Airways ont choisi les Métallos cet été, lors d'un vote suivant la fusion des deux compagnies.

À la suite de la fusion des deux compagnies, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a ordonné la tenue d'un vote pour que les travailleurs choisissent leur syndicat, Unifor représentant auparavant les syndiqués d'American Airlines et les Métallos, ceux de US Airways.

Lors du vote, qui s'est tenu du 5 au 14 août, 68% des travailleurs ont voté en faveur du Syndicat des Métallos. Ils feront dorénavant partie de la section locale 1976. « Nous sommes enchantés et honorés de voir que ces employés qui travaillent fort ont massivement choisi le Syndicat des Métallos », a déclaré le directeur national du Syndicat des Métallos, Ken Neumann.

Ces 230 membres travaillent au service à la clientèle, au comptoir des ventes, à la manutention des bagages et aux kiosques des aéroports de Toronto, Ottawa et Montréal.

Les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective débuteront cet automne.



## DÉFAITE DES CONSERVATEURS

# Bonsoir, ils sont partis!

Une véritable vague rouge a déferlé le 19 octobre, emportant dans son sillage le gouvernement de Stephen Harper.

L'appel au vote stratégique lancé par la FTQ a trouvé écho chez l'électorat, qui a cristallisé son vote derrière les candidats les plus susceptibles de battre les conservateurs.

La FTQ avait ciblé une dizaine de comtés où elle comptait travailler plus activement. Les Métallos ont mis l'épaule à la roue dans six circonscriptions: Jonquière, Lac-Saint-Jean, Chicoutimi-Le Fjord, Charlesbourg, Portneuf et Louis-Hébert.

Après une formation sur l'action politique, des équipes de militants ont appelé les membres et les

retraités dans ces circonscriptions pour les inviter à voter pour le candidat ayant le plus de chance de battre le conservateur.

Dans Jonquière, la candidate néodémocrate Karine Trudel, ex-présidente militante du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a

été élue, entre autres grâce à l'effort des militants syndicaux. Juste à côté, dans Lac-Saint-Jean, le conservateur Denis Lebel a vu sa majorité

fondre comme neige au soleil. Chicoutimi a par ailleurs échappé aux conservateurs, basculant du côté du Parti libéral.

Dans Manicouagan, notre appui à Marilène Gill du Bloc

**«Je suis très fier de nos efforts pour battre ce gouvernement de dinosaures»**

## DONS DE CHANTIER CHIBOUGAMAU

Les métallos de la sl 8644 ont fait un don à trois organismes communautaires de la région de Chibougamau-Chapais. «Notre communauté en ressort gagnante», déclare le président, Pierre Leblond. «Ce règlement profitera à des personnes dans le besoin».

Le don de 3000\$ a été réparti entre l'Association des personnes handicapées de Chibougamau, l'organisme en santé mentale Zéphir Chibougamau-Chapais et le Réseau Hommes Québec. L'argent provient des sommes obtenues lors du règlement de plusieurs griefs.



Des formations ont été organisées dans plusieurs régions pour outiller les militants à l'action politique. Ici, on voit le groupe du Nord/Nord-Ouest et on reconnaît le formateur Frédérick Paradis à l'avant.

québécois a été marquant. Cette dernière a remporté la circonscription auparavant (mal) représentée par le néodémocrate Jonathan Genest-Jourdain. Celui-ci avait dénié publiquement les Métallos, se montrant insensible aux difficultés des travailleurs de la Côte-Nord.

«Je suis très fier de nos efforts pour battre ce gouvernement de dinosaures antisyndicaux, anti-femmes, anti-environnement, anti-classe moyenne! Félicitations à tous ceux qui se sont impliqués, c'est en faisant du terrain qu'on peut faire une différence», a fait valoir

le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy.

Il déplore l'augmentation du nombre de sièges conservateurs. «La tache s'étend vers le centre et l'est du Québec. C'est le signe que le discours de droite, contraire aux valeurs syndicales de solidarité, gagne du terrain», poursuit-il.

«Nous aurons les libéraux à l'œil pour qu'ils gouvernent dans l'intérêt de tous, y compris du Québec, et dans une optique de meilleure répartition de la richesse», conclut Daniel Roy, qui espère un rétablissement rapide du crédit d'impôts pour les fonds de travailleurs.



Les représentants des sections locales métallos de la Côte-Nord ainsi que le coordonnateur des Métallos pour la région, Dominic Lemieux, ont appuyé officiellement en conférence de presse la candidate du Bloc québécois, dans la circonscription de Manicouagan, Marilène Gill.



La délégation a rencontré les travailleurs et les retraités d'une usine de Nissan en Afrique du Sud, membres du syndicat NUMSA.

## Revendiquer au péril de sa vie

Une délégation du Fonds humanitaire des Métallos s'est rendue du 28 juillet au 5 août en Afrique pour procéder à l'évaluation du projet de l'International Labour Research and Information Group (ILRIG - le Groupe international d'information et de recherche sur le monde du travail). Le coordonnateur des Métallos pour la région de Québec, Réal Valiquette, a participé à la délégation, ainsi

que plusieurs membres du syndicat IndustriAll. Lors de ce séjour, plusieurs organisations syndicales (NUM, NUMSA, UJ...) ainsi que de nombreux travailleurs et travailleuses ont été rencontrés avec l'aide de l'ILRIG.

Certaines de ces rencontres ont été marquantes, telle la visite du site de la mine Marikana appartenant à Lonmin Platinum. Théâtre d'une sanglante répression policière lors

d'une grève en août 2012, 45 personnes ont trouvé la mort à Lonmin. «Il est impensable que les travailleurs d'une mine de platine, un des métaux les plus onéreux sur le marché, vivent ainsi dans la précarité, dans des conditions d'insalubrité dans des bidonvilles. Et quand ils ont osé revendiquer des conditions de travail décentes, la police leur a carrément tiré dessus», dénonce Réal Valiquette.

D'autres rencontres ont eu lieu notamment avec des travailleuses de vignobles, de syndiqués de l'Université de Johannesburg, des travailleurs d'ArcelorMittal ainsi que des retraités de Nissan. «La corruption est encore présente en Afrique du Sud. Il reste du chemin à parcourir afin que les travailleurs aient des conditions de travail décentes, c'est pourquoi il est essentiel que le Fonds humanitaire continue d'appuyer des organismes et des initiatives qui aident les travailleurs à se prendre en main», conclut Réal Valiquette.



DANIEL MALLETTE

### Formation de Workers Uniting à Montréal

Des militants et militantes d'Écosse, d'Irlande, d'Angleterre, des États-Unis, du Canada et du Québec se sont réunis en juillet à Montréal. C'était la première fois que «Workers Uniting», un grand syndicat mondial mis sur pied en 2008 par notre syndicat (USW) et «Unite the Union» de Grande-Bretagne, tenait une telle rencontre à Montréal. Celle-ci visait à renforcer les liens entre les travailleurs et travailleuses à travers le monde et à mieux faire connaître Workers Uniting. Le vice-président de la section locale 9400 Allan Ramsay y représentait le Québec. Le directeur québécois Daniel Roy a fait une allocution fort appréciée.



Marie Danielle Lapointe, Carole Landry, Adriane Paavo, ainsi que deux conseuses américaines.

### Les femmes prennent leur place

Près de 300 déléguées d'une centaine de pays se sont réunies à Vienne en Autriche en septembre pour la première Conférence mondiale des femmes d'IndustriALL Global Union.

Les déléguées ont élaboré des politiques spécifiques aux femmes en ce qui a trait aux congés de maternité et à la santé/sécurité du travail. Elles ont également rédigé une résolution sur la représentation des femmes au sein des instances d'IndustriALL. La résolution sera présentée au Congrès mondial en 2016. Des stratégies devraient en découler pour atteindre un objectif de 40% de représentation féminine.

«Les hommes et les femmes ne considèrent pas les mêmes éléments en prenant des décisions, souligne Marie-Danielle Lapointe. Il est primordial de faire comprendre à tous les syndicats que la participation des femmes peut faire la différence dans les sphères décisionnelles et que leur présence est essentielle.» IndustriALL Global Union représente 50 millions de travailleurs des secteurs miniers, de l'énergie et de la manufacture, dans 140 pays. Cette force milite pour de meilleures conditions de travail et pour les droits syndicaux dans le monde entier.





## Les officiers des traverses rejettent l'austérité libérale

Les officiers mécaniciens et de navigation de la Société des traversiers du Québec ont déclenché une grève le mardi 13 octobre. Le service a été entièrement interrompu aux traverses de Sorrel/Saint-Ignace-de-Loyola et Québec/Lévis, tandis qu'un service partiel a été maintenu entre Matane/Godbout/Baie-Comeau, entre Tadoussac/Baie-Sainte-Catherine ainsi qu'entre l'Isle-aux-Coudres/Saint-Joseph-de-la-Rive. Notons que le niveau des services essentiels avait fait l'objet d'une entente avec l'employeur.



Des grévistes à Tadoussac

Le gouvernement propose à ces travailleurs la même chose que dans le secteur public, soit un appauvrissement par rapport au coût de la vie.

Au moment de mettre sous presse, les quelque 150 travailleurs étaient en train de voter sur les plus récentes offres et sur la nature de la grève, le cas échéant.

## Une mer de monde pour le secteur public !

Une mer de monde a déferlé du Mont-Royal vers le centre-ville de Montréal le 3 octobre dernier lors de la manifestation du Front commun. Le soleil était radieux pour accompagner les manifestants.

Les syndiqués du secteur public venaient de partout au Québec pour réclamer des conditions de travail raisonnables, dénonçant du même souffle les compressions tous azimuts.

Mais ils n'étaient pas seuls, des syndiqués du secteur privé dont des métallos, étaient du nombre, ainsi qu'une ribambelle d'enfants, des travailleurs du communautaire aussi visés directement par les coupures, des parents qui s'étaient donné le mot d'ordre dans leur CPE... Certains métallos de Centraide avaient même fait la route depuis Val d'Or la veille, retardés par un face-à-face de leur autobus avec un orignal.

On estime que près de 150 000 personnes ont ainsi manifesté dans les rues de Montréal jusqu'aux bureaux du Premier ministre sur la rue McGill.

«Fini le niaisage, on négocie sérieusement ou c'est la grève», a lancé le président de la FTQ, Daniel Boyer, devant les manifestants. En effet, les mandats de grève se multiplient dans le secteur public. L'exercice de la grève est cependant fortement limité par les balises de la Loi sur les services essentiels.

Rappelons que c'est un appauvrissement assez net qui attend les syndiqués du secteur public si on se fie aux offres patronales sur la table. En effet, le gouvernement Couillard propose deux années de gel, suivies d'augmentations annuelles de 1 % pour les trois années suivantes, soit un total de 3 % en cinq ans, ce qui est inférieur à l'inflation.

Le Conseil du trésor est également en forte demande du côté normatif, notamment quant à la retraite. Certaines demandes équivalent à une détérioration des services, notamment en éducation où on souhaite augmenter le nombre d'élèves par classe.

## 50 ans de solidarité à la sl 6586

Trois événements ont été organisés pour souligner les 50 ans de la section locale 6586 chez ArcelorMittal à Contrecoeur. Les célébrations visaient à renforcer les solidarités entre travailleurs actifs et retraités en cette veille de négociations, sachant que le régime de retraite constituera un enjeu. En février, les familles étaient invitées à une journée de pêche sur glace, suivie en avril d'une journée de patin et de hockey. Une

grande fête réunissant 450 retraités, travailleurs actifs et membres de leurs familles a finalement été organisée en septembre. Jeux gonflables, souper méchoui, spectacles et feux d'artifice ont rendu l'activité mémorable.

Cette section locale compte un ratio de trois retraités pour un travailleur actif. Le président tient à remercier le comité organisateur. Le contrat de travail arrive à échéance le 31 janvier 2016.



Cinq présidents de la sl 6586, soit l'actuel dirigeant Steve Galibois à gauche, accompagné de Normand Deslauriers, Gérald Dansereau, du directeur Daniel Roy, de Claude Langlois (aujourd'hui représentant des Métallos) et Denis Trottier (aujourd'hui coordonnateur à Brossard).

## CONTRATS DE TRAVAIL

### Manac – Saint-Georges

Les 70 syndiqués employés de bureau de Manac (sl 9153) ont ratifié un contrat de 5 ans. Les hausses salariales seront de 3% pour les deux premières années et de 2% pour les années subséquentes, pour un total de 12%. Manac se spécialise dans la conception et la fabrication de semi-remorques. Il s'agit principalement de dessinateurs.

### Maibec – St-Théophile

Les 80 travailleurs de l'usine, qui fabrique principalement du lambris extérieur, des bardeaux de cèdre et du paillis, ont signé un nouveau contrat de 4 ans. Une majoration des salaires de 9% sur l'ensemble du contrat est le principal gain pour ces syndiqués de la sl 9153.

### Club de golf UFO – Laval

Les 18 travailleurs du Club de golf UFO de Laval (sl 2008) ont accepté une convention collective de 5 ans. Une augmentation salariale de 2% par année, rétroactive à octobre 2014, est l'un

des principaux gains du contrat. Une bonification de 10\$ de l'allocation pour des chaussures de sécurité est prévue.

### Pyrotek – Sherbrooke

Un contrat de travail de 7 ans a été ratifié par la vingtaine de travailleurs de la sl 7531, au Centre de recherche, à Sherbrooke, qui se spécialise dans la recherche et le développement pour les divisions de Pyrotek œuvrant dans les secteurs de l'aluminium, de la fonderie, de l'acier et du verre. Le contrat prévoit des hausses de 2,5% pour chacune des deux premières années et de 2% pour les années suivantes. Les avantages sociaux ont été bonifiés ainsi que les conditions des déplacement à l'extérieur. Les montants alloués pour les lunettes ainsi que pour les chaussures de sécurité ont aussi été majorés.

### Camion Rouanda – Rouyn-Noranda

Les travailleurs de Camion Rouanda (sl 9291) ont signé un contrat de 3 ans. Des augmentations salariales de 0,65\$/heure

pour les trois années ont été négociées ainsi qu'un montant de 0,50\$/heure rétroactif à la signature du contrat. Le président de l'unité aura désormais accès à des libérations syndicales

### Uniboard – Laval

Les 45 travailleurs de la section locale 7625 ont réussi à obtenir des gains, malgré la situation économique difficile qui prévaut dans l'industrie de la transformation du bois. Ces derniers ont obtenu un montant forfaitaire de 500\$ pour l'année 2015, une hausse salariale de 1% en 2016, 1,5% en 2017 et 2%

pour chacune des deux années suivantes.

### Distribution Acier – Pointe-Claire

La compagnie Distribution Acier Pointe-Claire a décidé de transférer sa production à Mississauga en Ontario, entraînant une vingtaine de pertes d'emplois. Les six travailleurs restant à l'expédition et à la réception ont réussi, au terme d'une négociation difficile, à conserver leur régime de retraite à prestations déterminées. Certaines concessions ont dû être

SUITE À LA PAGE 7

## Brigadières - Rouyn-Noranda



Après des négos difficiles, les 12 brigadières de Rouyn-Noranda (sl 9291) ont accepté, dans une proportion de 90%, une convention collective de 5 ans. Le contrat prévoit des augmentations de 2,7% pour les deux premières années et 2% pour les trois années suivantes. Une clause remorque a été prévue au cas où un autre groupe obtiendrait une hausse supérieure à 2%. L'allocation pour l'achat de vêtements a aussi été bonifiée de 100\$.



## DÎNER DE CLOWN CHEZ VALPORT

### Des négos qui tournent au ridicule!

Ornés d'un nez de clown, les débardeurs de Valport services maritimes ont tenu une manifestation le 2 octobre pour dénoncer le piétinement de leurs négociations.

Le processus, qui a commencé il y a un peu plus d'un an, n'avance plus. L'employeur exige de pouvoir obliger les travailleurs à faire du temps supplémentaire, jusqu'à concurrence de 100 heures

par semaine, sachant que le rythme est déjà effréné, afin de s'assurer que la manutention de marchandises s'effectue dans les délais prévus.

«Ce n'est plus drôle! L'employeur préfère épuiser ses employés plutôt que d'embaucher du nouveau personnel», fait valoir la représentante syndicale Maude Raïche. En plus de multiplier les annulations de rencontres, l'employeur refuse d'entendre les requêtes syndicales, à



JUIC LABERGE

Un travailleur de Valport arborait fièrement son nez de clown à la manifestation pour protester contre le manque de sérieux des négos.

moins que sa demande sur les heures de travail soit acceptée. Le dossier a été référé au Service fédéral de médiation

et de conciliation, ce qui ne semble pas avoir eu d'effet pour le moment sur l'attitude de l'employeur.

## CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 6

faites: les travailleurs doivent désormais assumer 50% du coût des assurances, les vacances sont passées de 7 à 5 semaines et le nombre de congés fériés de 14 à 12. Tous les salariés ont été placés à l'échelon le plus élevé de l'ancienne échelle. Il y aura un gel des salaires pour la deuxième année et une hausse de 1,5% pour la troisième année.

### Cam's – Sherrington

Les 37 salariés de l'usine d'ensachage alimentaire Cam's (sl 9414) ont entériné un contrat de 5 ans. On y prévoit un réajustement des salaires variant de 2,2% à 24,2% pour la première année, rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier dernier, afin de favoriser la rétention du personnel. Les augmentations sont de 0,26\$/heure pour la deuxième et la troisième année, de 0,27\$/heure la quatrième année et 0,30\$/heure pour la dernière année. Des primes d'équipe ont été instituées, soit 0,65\$/heure pour le quart de soir et 1\$/heure pour le quart de nuit. On note aussi l'ajout

de trois journées payées pour le décès des petits-enfants ainsi que la bonification de l'allocation pour les chaussures de sécurité.

### Club de golf Glendale – Mirabel

Les 23 travailleurs du Club de golf Glendale de Mirabel (sl 2008) ont signé une convention collective de 5 ans. Ils auront une augmentation de l'allocation pour les chaussures de sécurité de 10\$ et une hausse salariale de 2% par an, rétroactive à octobre 2014.

### E-CYCLE – Salaberry-de-Valleyfield

Les 97 membres de l'entreprise de recyclage d'appareils électroniques (sl 7625) ont ratifié une convention de deux ans et demi. Celle-ci comporte entre autres des augmentations salariales de 0,5%/heure, rétroactif au 15 juin 2015, 1% en novembre 2015 et 2% en 2016. L'entreprise fait face à des difficultés financières et ses états de compte

ont été vérifiés par le Fonds de solidarité FTQ.

### Fixations Shur-Fast – Ville Lasalle

Une entente de 5 ans est intervenue dans cette usine de la sl 7625. Des augmentations salariales de 12,5% pour la durée du contrat ont été obtenues. Le lien d'emploi sera maintenu pendant 30 mois, plutôt que 24 mois, en cas de maladie ou d'accident. Le montant versé par l'employeur dans les Fonds Métallos est également bonifié de 0,20\$/heure. Les primes pour les quarts de soir et de nuit sont améliorées et une journée de maladie payée supplémentaire est ajoutée. Une quinzaine de membres travaillent pour l'entreprise située à Ville Lasalle, où on fabrique des clous et des agrafes industriels.

### Expression Média – Montréal

Les travailleurs d'Expressio Média (sl 2008), qui posent des panneaux publicitaires dans le métro et sur les autobus, principalement à la STM (sl 2008), ont renouvelé leur contrat de travail

et ont obtenu des augmentations de 11,25% sur 5 ans, avec une rétroactivité au 1<sup>er</sup> septembre 2014. Les pourcentages d'augmentation de salaire s'appliqueront également au montant des primes de soir et de nuit. Les travailleurs ont aussi résolu de verser 1 cent/heure au Fonds humanitaire des Métallos.

### Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent

Les métallos de la Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (sl 7065) ont accepté le renouvellement de leur contrat de travail d'une durée de 4 ans. Des augmentations de 3% à partir de la deuxième année et l'instauration d'un REER collectif sont prévues. La municipalité regroupe les villages de Kegaska, La Romaine, Chevery, Tête-à-la-Baleine et Harrington Harbour sur la Basse-Côte-Nord.

### Béton des Îles

Un nouveau contrat de travail d'une durée de 2 ans a été approuvé par les métallos de Béton des Îles (sl 7065). Le

SUITE À LA PAGE 8



## CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 7

contrat prévoit des hausses de salaire de 5% la première année et de 1% l'année suivante ainsi qu'une bonification de l'allocation de transport. Les 5 travailleurs préparent et livrent le béton aux Îles-de-la-Madeleine.

### Municipalité de St-Apollinaire

Les 15 travailleurs (huit cols bleus et sept cols blancs de la sl 9599) de la Corporation municipale de St-Apollinaire ont ratifié un contrat de 5 ans. L'entente prévoit des hausses salariales de 11% pour la durée du contrat. Les travailleurs ont aussi obtenu une bonification de l'allocation pour les vêtements de travail ainsi qu'une

amélioration de la prime du tour de garde.

### Manoir Victoria – Québec

Les 49 syndiqués de la sl 9400 ont ratifié un nouveau contrat de 5 ans. Les augmentations salariales seront de 2% pour chacune des trois premières années et de 2,5% pour les suivantes. On note une amélioration du ratio de travailleurs pouvant prendre des vacances en été. De plus, la clause permettant aux salariés hors accréditation d'effectuer du travail a été resserrée.

### Transport ferroviaire Tshiuéti

Les métallos de Transport ferroviaire Tshiuéti (sl 7065) ont ratifié un nouveau contrat d'une durée de 3 ans. Les quelque

80 travailleurs ont obtenu des hausses de 3,5% par année, une bonification de la prime de région éloignée et des assurances collectives. De nouvelles dispositions ont été ajoutées en ce qui a trait au rappel au travail des travailleurs saisonniers. Tshiuéti effectue le transport de passagers, de minerai de fer et de vrac sur la voie ferrée entre Sept-Îles et Schefferville.

### Lamothe – Rouyn-Noranda

Les 15 membres de Lamothe (Division Sintra) de Rouyn-Noranda (sl 9291) ont accepté un nouveau contrat de travail de 5 ans. Ils ont obtenu des hausses de salaire de 0,65\$/l'heure pour les cinq années, sur un salaire moyen de 23\$. Un montant rétroactif à la signature de 0,50\$/l'heure a été négocié.

### Zurrit-Val-d'Or

La dizaine de travailleurs de Zurrit à Val-d'Or (sl 4796), œuvrant dans le domaine de la vente et de la réparation de moteurs électriques, ont conclu un contrat de 4 ans. Une rétroactivité salariale de 0,60\$ de l'heure est prévue au contrat ainsi qu'une augmentation de 0,50\$ de l'heure pour les trois années suivantes.

### Hanson – St-Eustache

Après 10 mois de difficiles négociations, les travailleurs de l'usine (sl 6425) ont finalement signé un contrat de 3 ans, qui comprend des hausses salariales de 2,5% pour la première année (avec rétroactivité), 2,75% pour la

deuxième et 3% pour la troisième. Le montant maximal pouvant être versé pour une assurance maladie à court terme est passé de 500\$ à 700\$ par semaine et pour celle à long terme, de 2000\$ à 3000\$ par mois. Le nouvel employeur, Lone Star Fund, avait fait des demandes de recul, entre autres en ce qui a trait aux droits syndicaux. Le comité a dû quitter la table à plusieurs reprises et faire appel à la mobilisation pour maintenir ces acquis.



## Des correspondants branchés

Les correspondants ont tenu leur rencontre de formation annuelle au début de septembre. En plus de concocter ce tout nouveau numéro de votre journal préféré, ils se sont perfectionnés en prise de photos. Ils ont également rencontré une journaliste afin d'échanger sur le métier de journaliste et sur les meilleurs trucs pour faire de bonnes entrevues. À longueur d'année, ces correspondants se branchent sur notre actualité dans les différentes régions pour nous informer via le Traits d'union, le Métallo et les médias sociaux. N'hésitez pas à communiquer avec votre bureau régional si vous souhaitez leur transmettre une information. De gauche à droite, Stéphane Paquet (Côte-Nord), Nancy Thibeault (Nord Nord-Ouest), Clairandré Cauchy (Communications D5), Alain Frenette (Montréal), Dominic Prévost (Brossard), Mélanie Tremblay (Québec), Luc Laberge (Nord Nord-Ouest), Daniel Mallette et Isabelle Bournival (Brossard).

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

**Traits d'union**

NUMÉRO 236

**Bulletin d'information à l'intention des militants et militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est,  
Bureau 5100, Montréal, QC  
H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596

Télécopieur : 514 382-2290

[www.metallos.org](http://www.metallos.org)

**Directeur québécois des Métallos :** Daniel Roy

**Responsable :** Clairandré Cauchy ([ccauchy@metallos.ca](mailto:ccauchy@metallos.ca))

**Correspondants :** Isabelle Bournival, Dominic Prévost (Brossard); Alain Frenette (Montréal); Stéphane Paquet, (Côte-Nord, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine); Nancy Thibeault, Luc Laberge (Nord-Nord-Ouest); Mélanie Tremblay (Québec, Saguenay-Lac-St-Jean)

**Collaboration :** Andréanne Comeau-Aubé, Daniel Mallette  
**Personnel de soutien :** Nathalie Leblanc, Marlyne Lessard, Roseline Mongeon, Sylvie Tremblay

**Tirage :** 10 000

Premier numéro mars 1983  
Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez  
Atelier québécois Offset inc.  
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.